



La redynamisation commerciale, pilier fondamental dans le programme de la Ville de Soissons





La redynamisation commerciale - La genèse du projet -

2014: La REDYNAMISATION DU COMMERCE est *une des priorités du mandat* du Maire de Soissons

2014 : ASSISES DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, DE LA FORMATION ET DE L'EMPLOI

Organisée par la Communauté d'Agglomération en partenariat avec la Ville d'Octobre 2014 à Janvier 2015

2015 : PLAN DE DYNAMISATION ET DE DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE DE CŒUR DE VILLE

Etude confiée à Cibles et Stratégies : diagnostic et scénario de développement commercial et artisanal.

Diagnostic :

- Plus de 300 commerces dans le centre-ville;
- Une diversité commerciale réelle avec de grands linéaires et des enseignes porteuses (Monoprix);
- Un marché, place F. Marquigny, qui réunit 100 à 160 commerçants et une halle alimentaire

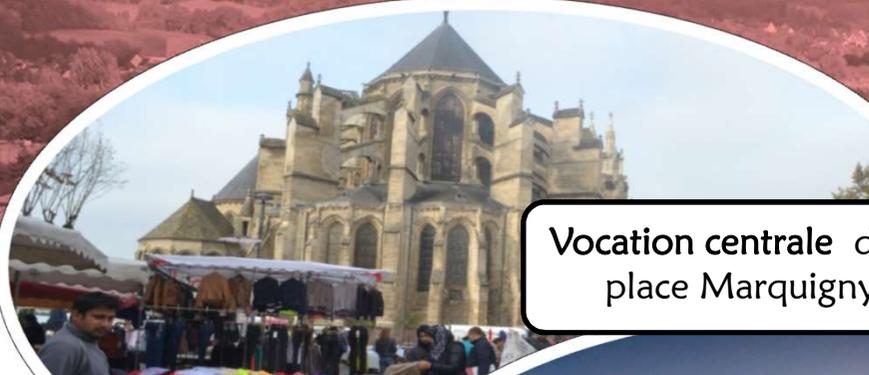
Mais...

- Une véritable "coupure" du linéaire commercial au niveau de la place Fernand Marquigny;
- Une problématique de vieillissement et de faible renouvellement au nord du centre-ville;
- Un impact de la vacance en centre-ville qui nuit au commerce de proximité (taux de vacance de 10% en centre-ville);
- Une problématique globale liée à la qualité des espaces publics et du bâti (l'ambiance d'achat) et de continuité commerciale;

2018: CANDIDATURE À L'APPEL À PROJETS « ACTION CŒUR DE VILLE » et sélection du projet

Signature d'une convention cadre pluriannuelle avec l'Etat et les partenaires

Cœur de Ville Commerce : 6 enjeux identifiés



Vocation centrale de la place Marquigny



Maintenir et développer le flux de clientèle en centre-ville

Capitaliser sur les atouts urbains historiques et patrimoniaux du centre-ville

Promotion de l'attractivité générale de l'agglomération, espace de vie à 1h de Paris



Stratégie de maintien de la diversité commerciale et des locomotives



Fédérer les commerçants et créer de la synergie



Sources :
Cibles & Stratégies

La redynamisation commerciale

- Le Plan Commerce -



Le Plan Commerce a été lancé en 2018

Pourquoi un Plan Commerce ?

→ Recontextualiser les actions déjà mises en œuvre par la Municipalité et donner aux commerçants et aux habitants une **lisibilité globale** sur son action en faveur du cœur de ville.

→ Un plan qui repose sur 5 fondamentaux :

- 1) Mieux accueillir les clients
- 2) Rénover l'espace public et le bâti dégradé
- 3) Soutenir l'activité des commerçants
- 4) Faciliter l'accueil de nouvelles activités
- 5) Animer les rues

→ Un engagement de 2 millions d'euros sur 3 ans



Plan Commerce

1) Mieux accueillir le client

- Remise en place de la **gratuité du premier quart d'heure de stationnement**
- Identification et Création de **nouvelles poches de stationnement / Création de zones bleues**
- **Végétalisation des rues du cœur de ville**
- Renforcement de la sécurité : **vidéo-protection** et **présence policière** plus importante
- Renforcement des **équipes propreté**
- **Wifi Gratuit** dans les lieux publics



- Lancement d'un service de **paiement du stationnement à distance** (Whoosh – Flowbird)
- **Stationnement intelligent** (géolocalisation des places disponibles en temps réel avec Parking Map) et informations sur les panneaux dynamique
- **Réflexion services innovants à la clientèle**





Plan Commerce

2) Rénover l'espace public et le bâti dégradé

- Réalisation d'expérimentation dans des rues commerçantes pour donner à voir le centre-ville de demain
- Lancement des travaux de rénovation du cœur de ville

- ✓ Mobilier urbain innovant : corbeilles enterrées, bancs connectés,...
- ✓ Bornes de stationnement multifonction : arrêt minute, emplacement livraisons, recharge pour véhicules électriques
- ✓ Circulation partagée : zone 30 suppression des feux rouges,...
- ✓ Réversibilité des rues: les espaces peuvent facilement devenir piétons



- ✓ Elargissement des trottoirs afin que les places de stationnement soient au même niveau que le reste de la chaussée
- ✓ Installation de bornes de recharges et disque vert



Mais aussi :

- AVAP
- Réhabilitation de 11 ilots à enjeux dégradés
- Aide au ravalement de façades
- OPAH-RU
- Construction de logements neufs diversifiés
- Charte des terrasses, devantures et enseignes commerciales



Plan Commerce

2) Rénover l'espace public et le bâti dégradé



- En 2017/2018 : Lancement d'un concours de maîtrise d'œuvre pour la requalification des espaces publics du Centre-ville
- 40 cabinets d'architectes y ont répondu

La Ville de Soissons a sélectionné le projet de JM Wilmotte



Plan Commerce

3) Soutenir l'activité des commerçants

- Manager de centre-ville et Office du Commerce et de l'Artisanat
- Soutien à l'association de commerçants
- Création d'un fonds « Cœur de ville en chantier »
- Dispositif Taxe foncière
- Dispositif FISAC, pour la rénovation des magasins
- Aide à l'immobilier et au développement commercial (Agglo)
- Réflexion autour de la Création d'une « Market place »



4) Faciliter l'accueil de nouvelles activités



- Droit de préemption sur les fonds de commerce
- Taxe sur les friches commerciales
- Démarches auprès des réseaux franchisés
- Gestion de 2 Boutiques éphémères



5) Animer les rues

- Relocalisation des animations de Noël dans le cœur de ville,
- «Les Inattendues du Cœur de Ville » le samedi matin,
- Réaménagement du marché en déambulation,
- L'Art dans la rue : le street-art C215,
-





La redynamisation commerciale

- La création d'un poste de Manager de centre-ville

Manager de centre-ville :

- **STRUCTURER UN SERVICE COMMERCE EN CRÉATION**
- **COORDONNER** la mise en œuvre des actions du «plan de dynamisation & de développement du commerce de Soissons» en lien avec l'aménagement urbain
- **ÊTRE L'INTERLOCUTEUR au quotidien** des commerçants et porteurs de projets, en liaison avec tous les autres services Ville



Accompagnement des commerçants dans leurs démarches administratives, leur développement, mises aux normes, transmission et toutes problématiques

Mise en œuvre du Plan Commerce

Conforter les Marchés

Gestion des dispositifs FISAC, Taxe foncière, Indemnisation, Taxe sur les Friches

Gestion de l'Office du Commerce et la Maison du Projet

Accompagnement des UC

Modernisation de l'utilisation commerciale du domaine public: Charte des terrasses et des enseignes

Promouvoir le Cœur de V auprès des enseignes – Accueil de locomotives

Accueillir et accompagner les porteurs de projets

Boutiques Ephémères

Maintien de la diversité commerciale

Développement de la smart city au profit du commerce de proximité



Contact Ville de Soissons

Contact : Ville de Soissons – 03.23.59.90.00

Clotilde Cassemiche, Manager de centre-ville

c.cassemiche@ville-soissons.fr - 03.23.59.91.68

